



# Saint-Martinfos

*Le bulletin municipal du village  
de Saint-Martin, Hautes-Pyrénées*



Rédacteur en chef : Jean-Claude Lassarrette. – Textes : Jean-Claude Lassarrette, Marie-Claude Fonseca, Julie Gallego. – Infographie : Julie Gallego

## Sommaire

## L'édito du maire...

*Chères Saint-Martinoises, chers Saint-Martinois,*

|        |   |
|--------|---|
| p. 1-2 | Édito du Maire  |
| p. 3   | Invitation, Collecte des Ordures ménagères, Poste de Bernac-Debat |
| p. 4   | Rénovation de l'église  |
| p. 5   | Aménagement des logements, état civil                             |
| p. 6   | Plantation éco-citoyenne  |
| p. 7   | Lous Droll's, autorisation de droit à l'image                     |
| p. 8   | Bulletin numérique, Secrétariat de mairie, Alerte attentat        |

Le 13 novembre, les terroristes se sont attaqués à la France et à ce qu'elle représente : une société multiculturelle, ouverte, tolérante. À une démocratie vivante, solide. Cette démocratie, il appartient à chacun d'entre nous de la protéger et de la faire vivre. Plusieurs semaines après ce drame, nos pensées vont plus que jamais aux victimes et à leurs familles.

Chacun connaît le double objectif des terroristes qui visent la France : faire peur et déchirer le corps social de notre République. Plus encore, ils visent à imposer la terreur, à nourrir les amalgames, pariant sur un conflit interne de notre pays, qui verrait s'affronter des pans entiers de la population française.

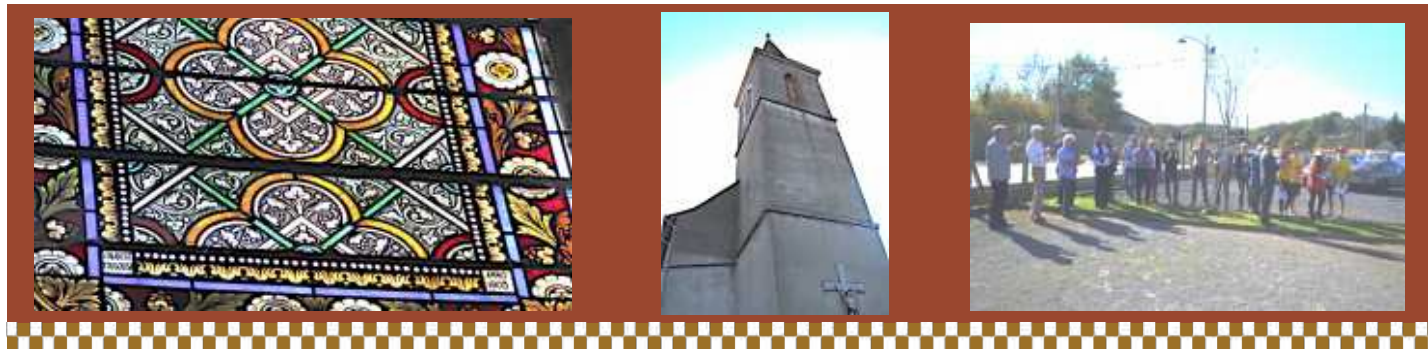
Pour surmonter cette épreuve il faut désormais se rassembler pour assurer la solidité de notre démocratie, dans le respect des valeurs qui font la France.

En 2015, malgré cette atmosphère lourde, le Conseil Municipal a continué de travailler pour poursuivre notre plan de développement de la commune.

*(Suite de l'édito en p. 2)*

## Votre équipe municipale

Jean-Claude Lassarrette (maire) – Marie-Claude Fonseca (1<sup>re</sup> adjointe) – Éric Dorignac (2<sup>e</sup> adjoint) – Serge Boulin – Ghislaine Boulin – André Dousson – Ginette Venard – Annick Carrau – Julie Gallego – Christian Garrigos – Michel Lucas.



L'aménagement de deux logements dans le bâtiment de l'ancienne école est achevé. Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles familles, à qui nous souhaitons la bienvenue parmi nous.

La tranche des travaux de rénovation de l'intérieur de l'église est également terminée. L'inauguration de cette opération est programmée le dimanche 10 janvier 2016 en introduction de la traditionnelle cérémonie des vœux. Nous vous y attendons nombreux.

Comme l'exige la loi, le début de l'année 2016 sera consacré à la mise en conformité des accès de notre Mairie pour les personnes à mobilité réduite. Nous envisageons également des travaux d'aménagement et de signalisation pour améliorer la sécurité routière.

Après quelques évolutions, la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale De la République), votée le 17 août 2015, prévoit, entre autres choses, que le seuil d'une population minimale de 15 000 habitants devra être respecté par les intercommunalités qui ne sont pas classées en zone de montagne ou en sous-densité. Avec un peu moins de 5 000 habitants, notre communauté des communes Gespe/Adour/Alaric doit fusionner avec une ou plusieurs communautés voisines pour respecter cette exigence. Le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, présenté par madame la Préfète, prévoit la fusion de notre communauté des communes avec les communautés du GRAND TARBES, de BIGORRE ADOUR/ÉCHEZ, du Canton d'OSSUN, du PAYS de LOURDES et de BATSURGUERE. Notre commune sera dissoute dans cette immense collectivité de 120 000 habitants, dirigée par un conseil communautaire, composé de 115 sièges, où il sera impossible de faire entendre notre parole.

Par délibération du 02 novembre 2015, le Conseil Municipal s'oppose à ce projet et souhaite un rapprochement avec la CCCO (Communauté de Communes du Canton d'Ossun) pour une fusion qui permettrait de conserver un territoire à majorité rural, avec des projets de proximité en faveur des administrés. Une étude prospective, financière et fiscale relative à la fusion de la CCGAA (Communauté de Communes Gespe Adour Alaric) et de la CCCO est en cours.

Notre avenir est dans les mains de la CDCI (Commission départementale de coopération intercommunale) et de madame la Préfète des Hautes-Pyrénées.



**Le conseil municipal se joint à moi  
pour vous souhaiter  
d'excellentes fêtes de fin d'année  
et une très bonne et heureuse année 2016.**

*Le maire Jean-Claude Lassarrette*

## INVITATION

Jean-Claude Lassarrette et l'ensemble du Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à participer à un moment de rencontre et de convivialité à l'occasion de :

- l'inauguration de la rénovation de l'intérieur de l'église.
- la présentation des vœux 2016 à la population.

**Le dimanche 10 janvier,**

- **À l'église :**

à 10h30, messe

à 11h30, inauguration de la rénovation de l'intérieur de l'église

- **À la salle des fêtes :**

à 12h00, présentation des vœux 2016 ; vin d'honneur

### Collecte des ordures ménagères

REPORT DE LA COLLECTE DES VENDREDIS 25 DÉCEMBRE 2015 ET 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016

|  |  |                                       |                           |
|--|--|---------------------------------------|---------------------------|
| La collecte<br>des ordures ménagères et<br>du tri sélectif<br>du | vendredi 25<br>décembre 2015             | sera exceptionnellement<br>avancée au | jeudi 24<br>décembre 2015 |
|  | vendredi 1 <sup>er</sup><br>janvier 2016 |                                       | jeudi 31<br>décembre 2015 |



*Veillez sortir vos bacs la veille du jour indiqué.*

#### RAPPEL :

Toute l'année, le jour de la collecte, il est impératif que vous ne sortiez **que deux bacs**. Celui avec le **couvercle vert**, contenant les ordures ménagères, et celui qui a un **couvercle jaune**, où vous déposez les emballages recyclables et le papier. **NE JAMAIS SORTIR 3 BACS.**

Merci de votre compréhension.

### DU CÔTÉ DES SERVICES PUBLICS

#### À LA POSTE DE BERNAC-DEBAT ...

Réouverture du bureau  
le samedi matin

Le bureau de poste était fermé le samedi depuis le mois de février. La mobilisation de la population et la pugnacité des élus ont abouti à faire revenir la direction de La Poste sur cette fermeture. Le bureau de poste est donc ouvert :

**le samedi de 9h30 à 13h,  
le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h30.**

La fréquentation du samedi sera observée et analysée de très près par La Poste.

Nous invitons donc l'ensemble de la population - en particulier les actifs - à utiliser ce service public.



## DU CÔTÉ DES TRAVAUX À SAINT-MARTIN

### RÉNOVATION DE L'ÉGLISE DU VILLAGE

Cette opération, décidée de longue date, fait partie du programme du conseil municipal pour cette mandature et s'inscrit dans la continuité de l'action engagée depuis de nombreuses années. C'est d'abord la toiture qui a fait l'objet de travaux prioritaires, puisque, par temps de pluie, l'eau ruisselait le long des murs. Ensuite, l'installation électrique a été entièrement rénovée et, pour des raisons de sécurité, le chauffage au gaz a été remplacé par des appareils électriques.

Les travaux de rénovation ont concerné les murs intérieurs de la nef et du chœur (dont le crépi se décrochait par endroit), ainsi que le plafond du chœur, les boiseries de la tribune et de l'escalier.

Ce patrimoine, construit et entretenu par les générations passées, doit être sauvegardé. Il est créateur de liens entre le passé et le présent.

Nous vous informons que l'évêché procède actuellement à la rénovation de deux anges en bois doré qui font partie des objets de culte.



*À droite, un petit Ange qui retrouvera bientôt tout son éclat !*

*L'église de Saint-Martin, avant, c'était ça...*



*Et, maintenant, c'est ça !*



## DU CÔTÉ DES TRAVAUX À SAINT-MARTIN

### AMÉNAGEMENT DES LOGEMENTS DE L'ANCIENNE ÉCOLE



Sur la 2<sup>e</sup> photo,  
avec M. le Maire et les conseillers municipaux :  
à gauche, Isabelle LOUBRADOU (conseillère départementale du canton du Moyen Adour) ;  
à droite : Jeanine Dubié (députée de la circonscription).

Le samedi 21 novembre, nous étions réunis pour inaugurer l'aménagement de deux logements dans le bâtiment de l'ancienne école.

Chaque logement de type F4 dispose d'un garage et d'un jardin privatif.

Montant des travaux : ± 180 000 € TTC. Aides : ± 110 000 €

Cette opération valorise le patrimoine communal et la recette des loyers (650 €/logement) va augmenter notablement les recettes propres de la commune.

*Bienvenue aux deux nouvelles familles !*

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCE

PELLIEUX Lya, née le 18 janvier 2015

FONSECA Gabin, né le 25 mars 2015

ROMA Leny, né le 22 avril 2015

BERSIN Margaux, née le 07 juin 2015

### DÉCÈS

CANABAL Joseph Marie, décédé le 31 décembre 2014

DARRÉ Jean-Paul, décédé le 22 février 2015

LAZARE (épse PRUNET) Thérèsia Marie, décédée le 27 avril 2015

BOURDOULEIX Antoinette, décédée le 07 mai 2015

DUBARRY Jean Paul, décédé le 15 novembre 2015

### MARIAGE

DUCOS Céline et NOGUES Fabrice, mariés le 05 décembre 2015

## DU CÔTÉ DES TRAVAUX À SAINT-MARTIN

### PLANTATION D'UN ARBRE POUR LE CLIMAT



Le réchauffement climatique menace l'ensemble de notre système : bouleversement météorologiques avec des inondations et des tempêtes de plus en plus nombreuses et dévastatrices, hausse du niveau de la mer, aggravation des famines, disparition de 20 % à 30 % des espèces.

À l'occasion de la fête locale et de la COP 21 (la conférence sur le climat), nous nous sommes rassemblés pour une action citoyenne et symbolique : la plantation d'un arbre pour le climat et la biodiversité.

De nombreux élus étaient présents pour accompagner la population du village.

Depuis le 08/11, un magnifique sorbier des oiseaux (appelé aussi « sorbier des oiseleurs ») s'élève fièrement sur la place de la salle des fêtes.

Pour clôturer la cérémonie, les conscrits ont lu les 10 articles de la charte pour l'environnement qui a été inscrite dans la constitution en 2005.



Espérons que notre *sorbus aucuparia* devienne dans quelques années aussi beau que ce spécimen !

## LES ASSOCIATIONS SAINT-MARTINOISES

### LOUS DROLL'S

L'Association **LOUS DROLL'S** (association des parents d'élèves) souhaite de bonnes fêtes de fin d'année aux habitants de la commune de Saint-Martin et remercie tous ceux, petits et grands, qui contribuent à la réussite de nos diverses manifestations. Nous tenons aussi à remercier la Mairie pour son soutien. **Sans vous tous, rien ne serait possible !**

**Nous espérons aussi vivement rencontrer, lors de nos prochaines manifestations, les nouveaux parents d'élèves qui viennent d'arriver sur le RPI Momères / Saint-Martin.**

En ce qui concerne les manifestations, notre toute première **tombola** aura lieu **au mois de Février**, nous comptons sur vous pour réserver un accueil chaleureux à nos enfants qui auront pour mission de vendre les tickets. Puis **au mois d'Avril** aura lieu notre **traditionnel vide-grenier**. L'argent récolté servira à aider les écoles à financer les divers spectacles et sorties scolaires de nos chérubins. **Au revoir et à l'année prochaine !**

L'équipe LOUS DROLL'S.



Fête de fin d'année juin 2013 et 2014



Café d'accueil de la rentrée scolaire 2014

#### Un petit mot du comité éditorial pour une AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Comme vous le constatez sur les photos ci-dessus, les visages des enfants ont été floutés lorsqu'ils étaient reconnaissables, pour se conformer à la législation sur le droit à l'image des mineurs. Mais cela gâche, bien sûr, tout le plaisir d'apparaître sur la photo ! Il serait plus sympathique que les habitants, petits et grands, ne soient pas floutés. Nous vous proposons de vous manifester auprès du secrétariat de mairie si vous ne souhaitez pas que vos enfants apparaissent (ou apparaître vous-même) sur des photos de groupe rendant compte d'événements collectifs (cérémonie, fête, etc.) organisés par la Mairie ou les associations saint-martinoises. Par défaut, nous vous proposons de garder les visages reconnaissables (en sélectionnant toujours soigneusement les images pour qu'elles ne soient dommageables à personne).

Merci de votre aide pour améliorer le *Saint-Martinfos* et le rendre encore plus agréable à lire !

**Le Saint-Martin** en pdf et en couleurs !

Vous voulez désormais recevoir le bulletin municipal (uniquement ou aussi) par voie électronique ? C'est un **geste écologique** (pour la planète !) et **économique** (pour le budget du village !) Et c'est très **simple** : il vous suffit d'envoyer dès maintenant un message à **stmartincommunication@gmail.com**

Indiquez votre nom et votre adresse postale si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin papier.  
Et n'oubliez pas de visiter notre site Internet : <http://mairie-saintmartin.com/>

### Horaires d'ouverture au public du secrétariat de Mairie

Lundi 17h-18h30

Vendredi 17h-18h30

Tél. : 05 62 45 98 73

Vous avez des infos à faire paraître sur le site Internet ou le bulletin ? Contactez-nous !

*Une idée de sortie pour le début d'année...*

Si vous souhaitez en savoir plus sur **Calamity Jane**, la reine du Far-West, héroïne de western et femme indépendante, rendez-vous le **samedi 09 janvier 2016 (15h)** au **Musée Larrey à Baudéan**, pour une conférence grand public de Julie Gallego (entrée 5 €).

**STOP à la PUB inutile***dans les boîtes aux lettres*

Nous vous rappelons que vous pouvez venir retirer gratuitement à la mairie un autocollant « STOP PUB », à coller sur votre boîte à lettres.



### Les horaires d'hiver déchetterie de HORGUES :

Lundi 14h-17h

Mercredi 14h-17h

Samedi 10h-12h, 14h-17h

**FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE DE HORGUES** Votre déchetterie sera exceptionnellement fermée les samedis 26 décembre 2015 et 02 janvier 2016.

## Mesures à prendre suite aux attentats du 13 novembre 2016 à PARIS



**Aux abords de l'école :**  
le stationnement est limité à  
l'embarquement et au  
débarquement des enfants.  
Éviter tout attroupement.

**Notre sécurité est l'affaire de tous.  
Soyons vigilants !**